

JUMELAGE ET RACCORDEMENT À L'AIDE DU TÉLÉPHONE (SYSTÈME STANDARD)

Remarque : la procédure de jumelage et de connexion du téléphone au véhicule à partir du téléphone mobile peut varier en fonction du type de téléphone utilisé.

1. Mettez le contact, assurez-vous que le système audio est actif et qu'aucun autre téléphone n'est raccordé actuellement au système Bluetooth® du véhicule.
2. En utilisant le téléphone portable, recherchez les appareils Bluetooth®. Sur certains téléphones, on parle de nouveau dispositif jumelé. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone pour plus d'informations.
3. Lorsque le système Bluetooth® est découvert (nommé Range Rover Evoque), sélectionnez cet appareil dans la liste.
4. Au signal, saisissez le numéro d'identification personnel Bluetooth® (PIN) dans le téléphone mobile. Ce nombre à 4 chiffres est généré de manière aléatoire par le système du véhicule et s'affiche à l'écran.
5. Une fois votre téléphone jumelé et raccordé au système, il peut se raccorder automatiquement. Sinon, vous devez le raccorder manuellement au système Land Rover Bluetooth®, via le téléphone mobile. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les instructions de votre téléphone mobile.

Remarque : certains téléphones mobiles exigent le jumelage Bluetooth® avec l'autorisation pour une connexion automatique. Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions d'utilisation de votre téléphone.

REPONSE/REJET/FIN DES APPELS

1. Appuyez sur **PHONE (1)** ou sur la commande au volant **(2)** pour répondre à un appel entrant.
2. Pour rejeter ou achever un appel, appuyez sur la touche **PHONE (1)** ou sur la commande au volant **(3)**.

COMPOSER UN NUMERO

1. Avec la sélection de **PHONE (1)** ou la commande au volant **(2)**, utilisez le clavier numérique pour saisir un numéro de téléphone.
2. Appuyez sur **OK** ou sur la commande au volant **(3)** pour composer le numéro.

Si le système audio est en cours d'utilisation au moment d'un appel téléphonique, la source audio s'interrompt pendant la durée de l'appel. Les avertissements d'aide au stationnement ne sont pas supprimés.